

Plateforme des coordinateurs ATL de la Province de Namur

Renouvellement de la CCA

Au cours de nos plateformes provinciales de coordinateurs ATL, nous avons travaillé le thème du renouvellement des CCA. Ce sujet a été abordé le 20 mars 2018 à Beauraing et le 7 juin 2018 à Vresse-Sur-Semois.

Pour rappel, les prochaines élections communales sont prévues le 14 octobre 2018. Comme le décret ATL le stipule, la CCA doit être recomposée dans les 6 mois.

Pour mener à bien la réflexion, le Comité de pilotage qui organise nos réunions avait souhaité valoriser le partage d'expérience entre coordinateurs ATL. Pour ce faire, deux groupes ont été constitués et baptisés lors de notre plateforme à Beauraing le 20 mars 2018 : le groupe des dinosaures (coordinateurs ayant déjà renouvelé au moins une fois la CCA) et le groupe des têtards (coordinateurs n'ayant jamais renouvelé de CCA).

Lors de la Plateforme à Vresse/Semois le 7 juin 2018, nous avons continué de travailler cette thématique en sous-groupes mélangés (les têtards et les dinosaures) pour réaliser une mise en commun à partir des deux comptes rendus.

1) Compte rendu du 20 mars pour chaque groupe :

a) Questions du groupe « têtards » :

➤ Est-ce que le nombre de membre par composante peut changer ?

Oui, le nombre de membre varie entre 3 et 5 par composante, puisqu'il au total 15 à 25 membres effectifs pour la CCA.

Bien souvent, c'est le nombre de réseau scolaire qui définit le nombre de membre par composante (clé d'Hondt).

La représentation proportionnelle selon la méthode d'Hondt

Cette méthode est applicable ici d'une part pour les représentants des écoles (composante 2) et d'autre part pour les associations de parents (partie de la composante 3)

Le nombre de représentants supplémentaires est défini sur base du nombre d'enfants fréquentant les cours dans chaque réseau.

Le nombre d'enfants de chaque réseau est divisé successivement par 1, 2 et 3.

Les quotients sont rangés par ordre d'importance jusqu'à concurrence du nombre de sièges à pourvoir.

Le dernier quotient sert d'unité.

Chaque réseau reçoit autant de sièges que son nombre de voix comprend cette unité.

En cas d'égalité, le réseau qui a le plus grand nombre d'enfants obtient le siège.

Exemples : composante 2 pour une CCA de 25 membres, soit 5 sièges

Un siège est d'abord attribué à chacun des réseaux présents :

A (500 élèves), B (300 élèves) et C (200 élèves)

Ces chiffres sont divisés par 1, puis 2 (car il reste 2 sièges à pourvoir) :

A=500, B=300, C=200

A=250, B=150, C= 100

Les quotients sont classés par ordre décroissant. Le nombre de sièges étant de 2, seuls les 2 premiers sont retenus : 500 et 300. Le chiffre 300 devient l'unité. Chaque réseau reçoit autant de sièges que son nombre d'élèves comprend 300, soit 1 pour A et 1 pour B.

Deux réseaux présents : A (500 élèves) et B (200 élèves). Un siège est d'abord attribué à chacun

Les chiffres sont divisés par 1, 2, puis 3 (3 sièges à pourvoir) :

A= 500, B=200

A= 250, B= 100

A= 167, B= 67

Les quotients, dans l'ordre, sont 500, 250, 200. L'unité est donc 200.

Chaque réseau reçoit autant de sièges que son nombre d'élèves comprend 200, soit 2 pour A et 1 pour B

(ONE – « tout savoir sur le décret ATL ». Page 10)

➤ Le ROI doit-il changer ?

Oui, après la composition de la nouvelle CCA, on travaille sur la création du ROI. (Bien souvent, nous reprenons le ROI de l'ancienne comme base de travail et l'amendons

➤ A quel moment le faire évoluer ?

A tout moment, quand la CCA en ressent le besoin.

- **Comment créer un duo coordinateur ATL et Echevin ?**
- **Comment les enjeux de la CCA sont partagés par les différents politiques ?**
- **Faut-il connaître les projets des différents partis ?**
- **Comment montrer les besoins de l'ATL ?**

Les réponses à ces quatre dernières questions se retrouvent dans le compte rendu du groupe des « dinosaures ».

b) Compte rendu des dinosaures :

Objectif : Transmettre les bonnes pratiques, partager les expériences et répertorier les choses à éviter.

Pour la 1^{ère} composante :

- Présenter l'ATL au nouveau conseil communal afin que les personnes mandatées pour la CCA soient motivées.
- Si c'est un nouvel Echevin le rencontrer et lui expliquer l'ATL.
- Si l'enseignement est dans les attributions d'un autre Echevin, le rencontrer également et l'inviter vivement à participer à la CCA.
- Il faut vendre son « produits », montrer l'importance de l'ATL dans sa Commune, avoir des arguments chocs.
- Dans la présentation rappeler l'historique et souligner l'évolution de l'ATL.
- Relever ce que la Commune met en place.
- Préciser qu'une école sans accueil, elle peut fermer ses portes
- Le DG est important aussi. Ne pas hésiter à lui expliquer notre travail et les différentes démarches à suivre afin qu'il puisse nous soutenir auprès du Collège communal.

Pour la 2^{ème} composante :

- Travailler avec les Directions d'école.
- Leur vendre aussi le produit, préciser que si l'accueil d'une école n'est pas bon, cela peut engendrer des pertes d'élève, d'où l'importance de l'ATL et de l'aide du coordinateur ATL.
- On est là pour les soutenir dans leurs démarches pour les subventions et leurs projets éventuels.
- Si un Directeur n'est pas intéressé de participer à la CCA, lui demander ses raisons et lui proposer son remplacement par un membre de son équipe (un enseignant) pour garantir un représentant de l'école dans la CCA.

Pour la 3^{ème} composante :

- Privilégier les associations de parents ou le conseil de participation
- Demander de participer à leur réunion pour se présenter et leur expliquer l'importance de participer à la CCA
- S'adresser aux différentes écoles de sa Commune pour savoir s'il y a une association de parents et prendre leurs coordonnées.
- S'il n'y en a pas, lancer un appel auprès des parents de l'école.
- Faire paraître un article dans les journaux locaux, un toutes-boîtes.

Pour la 4^{ème} composante :

Généralement c'est la composante la plus facile pour avoir des membres puisque les opérateurs doivent faire partie du programme CLE pour être subventionnés et donc ils voient vraiment l'intérêt de participer à la CCA.

Pour la 5^{ème} composante :

- Aller à leur rencontre, expliquer l'importance de l'ATL et leur montrer la plus-value pour leurs activités (possibilité de développer des partenariats...)

- Leur dire que vous êtes une personne ressource pour avoir contact avec les parents et les écoles.
- Prévoir dans l'ordre du jour de la CCA, un point qui les concerne (activité, projet, ...)
- Proposer que les associations se présentent en début de séance de CCA, qu'ils exposent leurs activités
- Leur dire que la CCA est un lieu où ils pourraient trouver des partenaires pour développer des projets.

Les conseils à retenir :

- Faire sa place
- Ne négliger personne
- Se créer un réseau de partenaires
- Interroger un maximum de personnes
- Inviter les nouveaux opérateurs à participer au CCA afin de les motiver à s'inscrire comme membre lors du renouvellement.
- S'appuyer sur des personnes dynamiques et motivées. Si on ne sait pas les mettre dans une des composantes, les mettre en invité à la CCA.
- Faire un travail d'information aux nouvelles personnes
- Réaliser un ordre du jour et demander aux participants de la CCA qui a envie d'y mettre un point.
- Solliciter la CCA, la faire travailler, participer à des projets avec elle.

A éviter :

- Se décourager trop vite
- Faire marche arrière, régresser dans les projets
- Diminuer son budget

2) Synthèses du travail en sous groupe :

▪ ***Synthèse groupe 1 :***

3) Renouvellement des 5 composantes :

Procédure différentes pour chacune des composantes :

Composante 1 = mandataires communaux : désignation par le Conseil communal

Composante 2 = direction d'école : méthode d'Hondt

Composante 3-4-5 = aller vers les gens, faire un appel dans les différents bulletins communaux, site internet, ..., afin d'en informer le plus grand nombre.

- 4) Anticiper = penser à présenter l'ATL au nouveau conseil communal en début d'année pour la désignation des membres, puis faire avaliser la CCA par le conseil.
- 5) Création du ROI = exemple sur le site de la plateforme communautaire.
- 6) Rendre visible la CCA et l'ATL = expliquer ce que cela implique et apporte à la Commune.

▪ ***Synthèse groupe 2 :***

Lors de la première CCA :

Présentation générale + R.O.I.

Présentation du Programme CLE en cours ainsi que du plan d'action de l'année en cours.

La nouvelle CCA doit être approuvée par

- 1) le Collège communal
- 2) le Conseil communal
- 3) Envoi à l'ONE.



La date butoir pour l'ONE est le 14 avril 2019. Il faut impérativement respecter les délais.

Composante 1.

Présentation pour le conseil communal préparée avant le renouvellement.

Rencontrer tous les échevins concernés par la coordination ATL (enfance, sport, ...) sans oublier l'échevin en charge de la coordination ATL.

Prendre contact avec le DG en octobre pour prévoir la présentation de la CCA à l'ordre du jour du premier Conseil communal avant le renouvellement à huis clos des nouveaux mandataires communaux à la CCA.

Composante 2.

Faire le tour des directions d'école.

Personnes pouvant faire parties de cette composante :

- Direction
- Enseignants

Composante 3.

Personnes pouvant faire partie de cette composante :

- Associations des parents
- Conseil de participation
- Amicale de l'école

Composante 4.

Personnes pouvant faire partie de cette composante :

- Centre culturel
- Latitude jeunes
- Jeunesse et santé
- Ecole des devoirs
- Représentant des accueillantes

Composante 5.

Personnes pouvant faire partie de cette composante :

- Clubs sportifs
- Scouts /Patro

Pendant la législature, si un membre de la CCA est absent 2X de suite sans explication, le contacter et envisager son remplacement soit par son suppléant soit par une autre personne.

▪ ***Synthèse groupe 3 :***

Nous avons répondu aux questions que s'étaient posés les têtards...

- Est-ce que le nombre de membres par composante peut changer ?

15 à 25 mais le même nombre par composante

- Le ROI doit-il changer ?

Oui

- A quel moment le faire évoluer ?

Le ROI doit être voté à la 1^{ère} CCA et il faut le réadapter à l'usage.

- Comment créer un duo coordinateur ATL et Echevin ?

Il vaut mieux tenir l'Echevin au courant par écrit. Tout dépend si c'est un échevin qui est souvent à la commune ou pas. Sinon prévoir un RDV hebdomadaire. La motivation de l'échevin fait beaucoup. Il faut aussi avoir un bon lien avec le Directeur Général. Présenter l'ATL au Conseil Communal est une bonne idée. Essayer que l'Echevin de l'enseignement soit celui de l'ATL.

- Comment les enjeux de la CCA sont partagés par les différents politiques ?

Rappeler les intérêts de nos enjeux auprès des politiques. Le 1^{ER} Conseil Communal de février ne pas hésiter à présenter l'ATL et faire directement la désignation des membres du collège pour la CCA par huit clos lors du même conseil.

- *Faut-il connaître les projets des différents partis ?*

C'est intéressant de prendre connaissance de la partie ATL.

- *Comment montrer les besoins de l'ATL ?*

Avoir des projets en béton et les présenter au Conseil.

Remarques supplémentaires :

Pour la composante des représentants de parents il faut essayer de rencontrer les parents aux associations de parents.

Bien retenir qu'il faut être stratégique !